

«Gagner une Bee Player avec Univers Freebox et Aston»

Règlement

ARTICLE 1

L'association medi@dsl, 14 rue du petit bourgeois, 54000 Nancy, organise, un jeu qui permet de gagner 5 Bee Player du 6 mai au 16 mai 2008. Ce jeu est ouvert à toute personne majeure résidente en France Métropolitaine (Corse incluse) à l'exclusion des membres du personnel des sociétés ayant participé à l'organisation de ce jeu ainsi que leur famille (même nom, même adresse...).

ARTICLE 2

Ce jeu est ouvert à toutes les personnes physiques majeures ou mineures (étant précisé que pour les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale), résidant en France Métropolitaine, à l'exception des personnels des sociétés ayant participé directement ou indirectement à son organisation ou à sa réalisation.

ARTICLE 3

Pour jouer, chaque participant devra se connecter sur le site WEB de UniversFreebox.com dont l'adresse électronique est : ww.universfreebox.com, le jeu étant accessible à partir de la page d'accueil par le logo « Gagner une Bee Player avec Univers Freebox et Aston » du site WEB de universfreebox.com.

ARTICLE 4

Pour concourir :

Il convient de s'inscrire en remplissant le formulaire d'inscription afin de pouvoir vous envoyer votre lot. Les réponses adressées avec des informations manquantes ne seront pas prises en compte. Toute participation postale est exclue. La participation est limitée à une par foyer (même nom, même adresse postale).
Règlement du jeu «Gagner une Bee Player avec Univers Freebox et Aston»

ARTICLE 5

Les internautes ayant rempli le formulaire de participation et répondu correctement à la question participeront au tirage au sort qui sera effectué au plus tard le 30 Juin 2008 désignera le gagnant de la dite question.

ARTICLE 6

Chacun des 5 gagnants aura droit à titre de lot à : 1 Bee Player de la société Aston (5 dotations).

Les gagnants seront contactés par email et recevront leur dotation par courrier envoyé à l'adresse postale indiquée sur le formulaire de participation, au plus tard dans les 120 jours suivant le tirage au sort.

Les dotations ne pourront en aucun cas être échangées contre d'autres objets ou prestations quelle que soit leur valeur, ni même contre des espèces.

Si un gagnant ne voulait ou ne pouvait prendre possession de son prix, il n'aurait droit à aucune compensation.

ARTICLE 7

Universfreebox.com ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de problème d'acheminement ou de coupures de communication, de difficultés de connexion ou de panne du serveur des sites WEB de universfreebox.com.

ARTICLE 8

Le règlement complet du présent jeu pourra être obtenu à titre gratuit par toute personne qui en fera la demande par écrit en indiquant ses nom, prénoms et adresse à : Univers Freebox

« Gagner une Bee Player avec Univers Freebox et Aston »

11 Rue Maury

31000 Toulouse

ARTICLE 9

Le destinataire des informations contenues dans le Jeu est l'association Organisatrice.

L'Organisateur indique aux participants que les données nominatives du Questionnaire font l'objet d'un traitement automatisé et sont conservées dans un fichier informatique qui ne sera pas partagé avec d'autres organisations ou sociétés.

Le participant dans le cas où il ferait parti des gagnants autorise universfreebox.com, à titre gracieux, à utiliser librement ses nom, prénom, dans le cadre de la mise en ligne de la liste des gagnants du présent jeu.

ARTICLE 10

universfreebox.com se réserve le droit de modifier, de proroger ou d'annuler purement et simplement le jeu en raison de tout événement indépendant de sa volonté.

ARTICLE 11

Le présent règlement est soumis exclusivement à la Loi Française.

ARTICLE 12

Toute participation au présent jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.